

Projet pilote des immigrants professionnels (PIP) Emploi Manitoba

Ce projet pilote aide les immigrants qualifiés ou professionnels à s'intégrer au marché du travail canadien dans leur domaine d'expertise.

Qui peut participer?

Pour être admissible à ce projet, il faut :

- être résident permanent habilité à travailler au Canada;
- pouvoir lire, écrire, écouter et parler l'anglais dans un contexte professionnel (niveau de compétence linguistique en ALA 7 de préférence);
- avoir suivi une formation ou acquis de l'expérience liée à l'emploi visé dans son pays d'origine;
- avoir un plan de carrière visant un emploi dans un domaine à forte demande ou dans un domaine où il y a pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Chaque demande sera évaluée sur une base individuelle pour déterminer l'admissibilité.

Vous voulez en savoir plus?

Communiquez avec le centre d'Emploi Manitoba le plus près de vous pour obtenir davantage de renseignements sur ce programme.

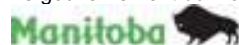
Pour trouver le centre le plus près de vous :

- Composez le 204 945-0575 (à Winnipeg) ou sans frais le 1 866 332 5077
- Visitez en ligne le site d'Emploi Manitoba à : www.manitoba.ca/emploi

Financement fourni par :
Le gouvernement du Canada



Le gouvernement du Manitoba



Rév. avril 2009